



LYCÉES



RÉFORME DU LYCÉE REFUS DE CETTE SECONDE-LÀ

Depuis la présentation par le ministre du deuxième « rapport d'étape » sur la réforme du lycée (L'US 673), aucun élément nouveau n'a été annoncé.

Si l'organisation de la classe de Seconde est en partie précisée, le flou le plus complet continue de régner sur celle du cycle terminal, interdisant toute vision globale de l'architecture du lycée et brouillant les cartes dans les choix que les élèves actuellement en Troisième seraient censés faire dans les mois qui viennent.

De nombreuses questions restent donc en suspens en particulier en Seconde.

Les horaires : si le recul du ministre sur l'horaire élève qui passerait à 30 heures hebdomadaires est important, des précisions s'imposent sur :

- l'horaire-prof attribué à chaque division : cette question est centrale pour la détermination des postes d'enseignants dans les établissements mais aussi pour déterminer les possibilités de dédoublements et travaux en groupes ;
- la répartition horaire entre les disciplines à l'intérieur du groupe « Enseignements généraux » : par exemple, l'enseignement obligatoire de français serait réduit à 3 heures hebdomadaires (au lieu de 4 h 30 actuellement), renvoyant l'aide, le soutien ou l'approfondissement à 3 heures obligatoires d'accompagnement et séparant l'enseignement du français en étude de la langue pour tous et littérature pour certains, solution antipédagogique et inégalitaire ;
- les programmes : la réduction de l'horaire global consacré au tronc commun induirait des réductions dans les programmes actuels (français, mathématiques) ou une autre conception de ces programmes (SVT et physique-chimie regroupés sous la dénomination « sciences expérimentales »). Quand, comment et par qui seront débattus ces choix de programmes ? Quelle cohérence avec les nouveaux programmes du collège ?

Les modules d'enseignements complémentaires : construire la diversification de la classe de Seconde sur 6 heures est un élément intéressant, mais l'architecture proposée n'est pas satisfaisante sur trois points :

- aucune précision n'est donnée sur « les passages obligés » : des champs disciplinaires nouveaux pour un élève qui arrive en Seconde seront-ils obligatoires ? Un élève peut-il choisir tous ces modules dans un seul champ ou doit-il en choisir dans au moins deux ? Les réponses à ces questions sont essentielles pour l'existence même de disciplines fragilisées par leur absence du tronc commun et leur mise en concurrence dans ces modules de découverte avec les disciplines des enseignements généraux qui figurent dans les deux groupes ;
- l'articulation entre « enseignements généraux » et « modules d'enseignements complémentaires » pose de nombreux problèmes pédagogiques et de conception même des disciplines éclatées en deux pôles sans articulation claire, une telle organisation rendra l'hétérogénéité des groupes quasiment impossible à gérer ;
- l'absence de visibilité sur le cycle terminal pose le problème de la réalité du maintien réel de la voie technologique et de la série ES, leur accrochage en Seconde apparaissant bien flou et peu assuré.

L'accompagnement personnalisé : censé répondre à une demande des lycéens, son organisation reste peu précise, et, comme pour l'ac-

**SAMEDI 29 NOVEMBRE 2008
EUROSITES SAINT-OUEN**

ASSISES DES LYCÉES

Organisées par le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNUPDEN
**POUR IMPULSER
UNE AUTRE REFORME DES LYCÉES**

Alors que la démocratisation de l'accès au baccalauréat est une nécessité sociale et économique, la réforme du lycée, en l'état actuel de la réflexion, ne sera pas en mesure de répondre à cette exigence et aux attentes des personnels et des lycéens.

Le calendrier présenté par le ministre qui veut avancer à marche forcée occulte de fait un débat nécessaire.

Les syndicats de la FSU sont porteurs d'un autre projet pour le lycée général, technologique et professionnel, et entendent porter la parole des personnels tout en la confrontant à celle de chercheurs, pédagogues et usagers.

Les assises ont la vocation de regrouper les représentants des lycées, des parents, des lycéens, des mouvements pédagogiques, des associations disciplinaires... pour une journée d'expression, de débats comportant une table ronde, un travail en ateliers et des débats en plénière.

Le programme complet et définitif, et les conditions d'inscription seront téléchargeables sur le site du SNES.

compagnement éducatif en collège, ressemble davantage à un assemblage hétéroclite de dispositifs et d'activités qu'à un véritable espace d'aide et d'accompagnement : comment le lycéen sera-t-il maître de ses choix, quelle sera la place des enseignants et des CO-Psy ?

L'organisation semestrielle :

Annoncée comme permettant de résoudre les difficultés d'accompagnement des élèves en terme d'orientation et ouvrant les possibilités de diversification, elle reste rejetée par une majorité de collègues, qui y voit une détérioration des conditions de travail et souligne les risques de dénaturation de leur discipline.

C'est sur la base de ces analyses que le SNES ne peut accepter ce projet de Seconde.

Roland Hubert

LES OPTIONS

La notion même d'enseignement optionnel disparaît dans l'architecture proposée, l'horaire hebdomadaire de tous les élèves étant uniformisé en Seconde. Les enseignements actuellement optionnels sont intégrés au bloc « enseignements complémentaires » organisés sous forme de modules semestriels.

Cette organisation fragilise encore davantage ces disciplines mises en concurrence directe avec les disciplines qui marqueront le parcours ultérieur du lycée. Cette rivalité interdit de fait les espaces de respiration et de réussite que constituaient les options facultatives, même si ces dernières furent les premières et principales victimes des réductions budgétaires toutes ces dernières années.